

Monsieur Charnier,

un homme que vous avez connu pendant
18 ans pour bonnôte, sera qualifié demain
vendredi par M^e Rambaud avocat tout la
saigne en au service de tout le monde,
pour m'escre, un prison.

voici le fait j'avais avec Buffard
agent de charge une affaire des plus simple
qui était sur le point d'être terminée
lorsqu'un incident grave en lui même,
en vint tout déranger. il s'agissait
d'une affaire du greffier appelé la Courte
ou bien des fortunes de tant en l'autre,
prêt à terminer avec Buffard j'apprends
que le laif ne protégeant pas ces affaires
ils emploient pour activer leurs differens,
l'intimidation, entre le diffamant,
ce qui a été employé pour moi d'une
manière complète. je refuse aujourd'hui
pour ce motif de jurer.

Si vous étiez assez bon pour aller
demain vendredi à 6 heures du soir au
tribunal de Commerce entendre tout
ce belle chose, vous me rendriez
service ne connaissant pas sans d'un
jugement aussi droit que vous.

Agreez mes salutations empressees
J. Carrière

18 fev 45



[Faint, illegible handwriting covering the page]



11/11



[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]



Monsieur
Charnier
Place de St Laurent
N^o 4
à Lyon

